

QUESTIONNAIRE DE DESIGNATION DES ELECTEURS A LA CCI DES LANDES ET A LA CCI DE REGION NOUVELLE AQUITAINE

Identification de votre entreprise ou de votre établissement

Siret de l'établissement	N° Siret	Nature de l'établissement	Etablissement siège ou principal (1)	
			Etablissement secondaire ou complémentaire (1)	

(1) Cocher la bonne case

Identification de l'entreprise ou de l'établissement	Les données actuelles	Corriger, modifier ou compléter ci-dessous
Dénomination ou raison sociale		
Enseigne/nom commercial/sigle		
Adresse complète de l'établissement		
Ressort du Tribunal de commerce compétent		
Code APE de l'établissement		
Catégorie professionnelle		
Forme juridique		
Effectif salarié à l'adresse ci-dessus		
Effectif salarié total dans la circonscription de la CCI		
N° Téléphone de l'entreprise		
Adresse Mail de l'entreprise		

Identification de l'électeur de droit de l'entreprise

Si vous êtes un(e) chef d'entreprise individuel vous êtes inscrit(e) d'office en qualité d'électeur à titre personnel sur la liste électorale. Si vous êtes un(e) responsable légal(e) ou un(e) dirigeant(e) d'entreprise ou d'établissement sous forme de société ou d'établissement public industriel et commercial, vous êtes inscrit(e) d'office en qualité d'électeur de droit représentant de l'entreprise.

Identification de l'électeur de l'entreprise	Vos données actuelles	Corriger, modifier ou compléter ci-dessous
Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom du chef d'entreprise ou du représentant légal		
Date de naissance (<i>information obligatoire et indispensable pour le vote électronique</i>)		
Fonction au sein de l'entreprise (<i>obligatoire</i>)		
Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle (<i>obligatoire ans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter</i>)		
N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel (<i>obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter</i>)		
Accord pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Signature (<i>obligatoire</i>)		

Attention : Les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite doivent désigner, par délibération expresse conformément aux dispositions statutaires de la société, un représentant unique au titre des associés mentionnés au RCS. A défaut, la société ne pourra pas être représentée et ne sera donc pas inscrite sur la liste électorale.

Identification du conjoint collaborateur, électeur de droit

Attention : uniquement pour les entreprises individuelles et les commerçants

Dans le cas où votre conjoint est immatriculé(e) au RCS en tant que conjoint collaborateur, il ou elle est également inscrit(e) d'office en qualité d'électeur de droit à titre personnel, dès lors qu'il ou elle est immatriculé(e) au RCS en cette qualité, et qu'il ou elle n'exerce pas une autre activité professionnelle.

Les personnes liées par un pacte civil ou qui sont en situation de concubinage ne sont pas concernées par cette situation.

Identification du conjoint collaborateur (uniquement pour les entreprises individuelles)	Vos données actuelles	Corriger, modifier ou compléter ci-dessous
Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom du conjoint collaborateur		
Date de naissance (<i>information obligatoire et indispensable pour le vote électronique</i>)		
Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle (<i>obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter</i>)		
N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel (<i>obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter</i>)		
Accord pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Signature du conjoint collaborateur (obligatoire)		

Désignation par l'électeur de droit d'un électeur représentant ou mandataire

En tant qu'électeur de droit d'une société ou d'un établissement public industriel et commercial, vous pouvez désigner ou mandater toute autre personne occupant une fonction dirigeante dans l'entreprise pour voter en vos lieu et place.

- Si l'établissement à l'adresse ci-dessus est le siège de l'entreprise** et que vous souhaitez désigner un représentant ou un mandataire pour voter en vos lieu et place au titre de l'entreprise, veuillez compléter le cadre ci-dessous.

- Si l'établissement à l'adresse ci-dessus N'EST PAS LE SIEGE de l'entreprise**, merci d'adresser le présent questionnaire au responsable de l'établissement siège afin qu'il désigne un représentant ou un mandataire pour voter en ses lieu et place en complétant le cadre ci-dessous.

Nom d'usage Nom de naissance	Prénom	Date de naissance (<i>information obligatoire et indispensable pour le vote électronique</i>)	Fonction dans l'entreprise (cf. liste des fonctions énumérées ci-dessous)	Adresse mail personnelle ou nominative professionnelle (<i>obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter</i>)	N° tél. mobile personnel ou nominatif professionnel (<i>obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter</i>)	Signature de l'électeur représentant ou mandataire (<i>obligatoire</i>)
<input type="checkbox"/> Mr. <input type="checkbox"/> Mme						
Accord de l'électeur mandataire pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal						
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non						

Les personnes désignées comme électeur(trice) représentant(e) doivent occuper dans l'entreprise une des fonctions suivantes (*liste exhaustive*) :

- Président-directeur général ;
- Directeur général ;
- Président ou membre de conseil d'administration ;
- Président ou membre de directoire ;
- Président de conseil de surveillance ;
- Gérant ou co-gérant (*y compris salarié*) ;
- Président ou membre du conseil d'administration d'un EPIC ;
- Directeur d'un EPIC.

Les personnes désignées comme électeur(trice) mandataire doivent occuper dans l'entreprise ou l'établissement une fonction de cadre dirigeant impliquant des responsabilités de direction commerciale, technique ou administrative.

Déclarations finales et informations obligatoires

Signature du déclarant et des électeurs désignés

Le chef d'entreprise, et le cas échéant le conjoint collaborateur, le représentant légal ou le dirigeant d'entreprise ainsi que les électeurs désignés en qualité d'électeurs représentants, mandataires ou supplémentaires doivent apposer leur signature dans le cadre prévu à cet effet.

L'absence de signature entraînera la non prise en compte des informations renseignées pour le ou les électeurs concernés.

Par leur signature, le déclarant et les électeurs désignés attestent de la conformité des informations remplies les concernant et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité prévue à l'article au II de L.713-3 du code de commerce.

Signature du chef d'entreprise ou du représentant légal ou dirigeant de l'entreprise (*obligatoire*)

(IMPORTANT à lire attentivement) Mentions obligatoires relatives aux traitements des données à caractère personnel :

Les données personnelles recueillies dans le présent questionnaire sont intégrées dans les fichiers de la CCI des Landes et de la CCI de région de Nouvelle Aquitaine, et font l'objet par la CCI d'un traitement automatisé destinés aux opérations électorales réglementaires, notamment pour établir la liste électorale et permettre le vote des électeurs par la plate-forme de vote par Internet.

Dans le cadre de ce traitement, ces données seront communiquées aux prestataires qui assurent, pour le compte des CCI, la mise en œuvre et le fonctionnement de la plate-forme de vote par Internet ainsi que l'envoi des instruments de vote aux électeurs par voie postale ou électronique.

Certaines données personnelles des électeurs figurant sur la liste électorale et nécessaires au vote par Internet sur la plate-forme électronique ne figureront pas sur les listes électorales mises à disposition du public dans les conditions prévues au code de commerce ; il s'agit :

- de la date de naissance, qui est une donnée indispensable au moment de l'identification et de l'accès à la plateforme de vote,
- de l'adresse mail personnelle ou nominative professionnelle et numéro de téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel, ces deux dernières données étant nécessaires si vous souhaitez recevoir les instruments de vote par mail ou par SMS. Si vous opérez pour ce choix, vos instruments de vote vous seront communiqués par mail ou par SMS en lieu et place d'un courrier postal.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement général des données personnelles du 27 avril 2016, vous pouvez accéder à vos données à caractère personnel et les faire rectifier. Toutefois, vous ne pouvez pas exercer votre droit d'opposition à leur traitement dans le cadre des opérations électorales réglementaires.

Les données personnelles recueillies, à l'exception de la date de naissance, sont également susceptibles d'être utilisées par la CCI pour vous adresser des messages d'incitation au vote par courrier, mail ou SMS. **Dans ce cas, vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'opposition à ce traitement en cochant la case ci-contre □**

Ces données serviront également à la mise à jour du fichier des entreprises de la CCI qu'elle gère conformément aux dispositions du code de commerce dans le cadre de l'exercice de ses missions (événements, information d'offres d'accompagnement, enquêtes, etc.). Dans ce cas, vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'opposition à ce traitement de vos données personnelles selon les conditions générales de la politique de protection des données à caractère personnel de la CCI détaillée dans sa charte sur son site web, en contactant notamment le DPO (délégué à la protection des données personnelles) à l'adresse mail suivante : sophie.grenier@landes.cci.fr

Infos Elections

Le présent questionnaire doit être retourné, dûment signé, à la CCI au plus tard le 30 avril 2021, soit par voie postale à l'aide de l'enveloppe T ci-jointe, ou par voie électronique sous format « pdf » à l'adresse mail suivante : elections2021@landes.cci.fr ou sur la plate-forme internet : <https://cci-landes-elections.maqrprint.fr>

Pour tout renseignement portant sur le remplissage du questionnaire ou les modalités de retour vous pouvez :

- Contacter le numéro de téléphone suivant : 05 58 05 44 66 aux horaires suivants : de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
- Envoyer un mail à l'adresse suivante : cecile.butel@landes.cci.fr ou nathalie.bats@landes.cci.fr

Vous pouvez également accéder aux informations générales de la CCI relatives à l'organisation des élections sur le site web de la CCI : www.landes.cci.fr

Désignation d'électeurs supplémentaires en fonction des effectifs de l'entreprise

Si vous employez plus de 10 salariés au titre de la totalité des établissements de votre entreprise dans la circonscription de la CCI, vous avez la possibilité de désigner un ou plusieurs électeurs supplémentaires, dont le nombre total se cumule, selon les tranches d'effectifs suivantes :

- De 10 à 49 salariés : 1 électeur supplémentaire
- De 50 à 99 salariés : 1 second électeur supplémentaire
- De 100 à 999 salariés : 1 électeur supplémentaire par tranche de 100 salariés
- Plus de mille salariés : 1 électeur supplémentaire par tranche de 250 salariés

Si vous êtes électeur de droit à titre personnel et que votre conjoint collaborateur est également électeur de droit, ce dernier compte pour l'électeur supplémentaire ; dans ce cas vous ne pouvez donc pas désigner un électeur supplémentaire au titre de la tranche de 10 à 49 salariés.

Si vous êtes responsable légal ou dirigeant d'une société ou d'un EPIC, et que vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale en qualité d'électeur de droit de l'entreprise ou d'un ou plusieurs établissements secondaires ou complémentaires, vous ne pouvez pas vous désigner vous-même comme électeur supplémentaire.

Les personnes désignées comme électeurs supplémentaires doivent exercer au sein de l'entreprise une des fonctions dirigeantes énumérées ci-dessous ;

Les personnes désignées comme électeur représentant en qualité d'électeurs supplémentaires doivent occuper dans l'entreprise une des fonctions suivantes (*liste exhaustive*) :

- Président-directeur général ;
- Directeur général ;
- Président ou membre de conseil d'administration ;
- Président ou membre de directoire ;
- Président de conseil de surveillance ;
- Gérant ou co-gérant (*y compris salarié*) ;
- Président ou membre du conseil d'administration d'un EPIC ;
- Directeur d'un EPIC.

Electeur supplémentaire n°1 – Tranche de 10 à 49 salariés

Siret de l'établissement

Adresse complète de l'établissement

Code APE de l'établissement

Collège électoral

Effectif de l'établissement

Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom de l'électeur désigné Mr.
 Mme

Date de naissance (*information obligatoire et indispensable pour le vote électronique*)

Fonction au sein de l'établissement (*cf. liste des fonctions énumérées ci-dessus*)

Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle de l'électeur désigné (*obligatoire ans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter*)

N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel de l'électeur désigné (*obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter*)

Accord de l'électeur désigné pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal Oui
 Non

Signature de l'électeur supplémentaire (obligatoire)

Electeur supplémentaire n°2 – Tranche de 50 à 99 salariés

Siret de l'établissement

Adresse complète de l'établissement

Code APE de l'établissement

Collège électoral

Effectif de l'établissement

Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom de l'électeur désigné Mr.
 Mme

Date de naissance (*information obligatoire et indispensable pour le vote électronique*)

Fonction au sein de l'établissement (*cf. liste des fonctions énumérées ci-dessus*)

Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle de l'électeur désigné (*obligatoire ans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter*)

N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel de l'électeur désigné (*obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter*)

Accord de l'électeur désigné pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal Oui
 Non

Signature de l'électeur supplémentaire (obligatoire)

Pour les tranches supérieures à 99 salariés : à dupliquer autant de fois que d'électeurs supplémentaires en indiquant la tranche d'effectif concernée : exemple « *Tranche de 100 à 199 salariés* », « *Tranche de 200 à 299 salariés* », etc.

Electeur supplémentaire n° X – Tranche de à salariés

Siret de l'établissement

Adresse complète de l'établissement

Code APE de l'établissement

Collège électoral

Effectif de l'établissement

Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom de l'électeur désigné Mr.
 Mme

Date de naissance (*information obligatoire et indispensable pour le vote électronique*)

Fonction au sein de l'établissement (*cf. liste des fonctions énumérées ci-dessus*)

Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle de l'électeur désigné (*obligatoire ans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter*)

N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel de l'électeur désigné (*obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter*)

Accord de l'électeur désigné pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier Oui
 Non

Signature de l'électeur supplémentaire (obligatoire)

Désignation d'électeurs représentants ou mandataires pour des établissements secondaires

Attention : partie du questionnaire à remplir par le représentant légal ou le dirigeant de l'entreprise si celui-ci est inscrit comme électeur de droit au titre d'un ou plusieurs établissements secondaires situés dans la circonscription de la CCI.

Si vous êtes électeur de droit au titre d'un ou plusieurs établissements situés dans la circonscription de la CCI faisant l'objet d'une immatriculation secondaire ou complémentaire au RCS, vous pouvez désigner pour chaque établissement concerné un électeur représentant qui occupe une des fonctions énumérées ci-dessus ou un électeur mandataire qui occupe des fonctions de cadre-dirigeant impliquant des responsabilités de direction commerciale, technique ou administrative au sein de l'établissement pour voter en vos lieu et place. A défaut, vous resterez inscrits comme électeur de droit de ces établissements et serez appelé à voter au titre de ces derniers.

Les personnes désignées comme électeur représentant doivent occuper dans l'entreprise une des fonctions suivantes (*liste exhaustive*) :

- Président-directeur général ;
- Directeur général ;
- Président ou membre de conseil d'administration ;
- Président ou membre de directoire ;
- Président de conseil de surveillance ;
- Gérant ou co-gérant (*y compris salarié*) ;
- Président ou membre du conseil d'administration d'un EPIC ;
- Directeur d'un EPIC.

Les personnes désignées comme électeur mandataire doivent occuper dans l'entreprise ou l'établissement une fonction de cadre dirigeant impliquant des responsabilités de direction commerciale, technique ou administrative.

Etablissement # 1 – Désignation d'un électeur représentant ou mandataire

Siret de l'établissement secondaire ou complémentaire

Adresse complète de l'établissement secondaire ou complémentaire

Code APE de l'établissement

Collège électoral

Effectif de l'établissement

Nom d'usage – Nom de naissance – Prénom de l'électeur désigné Mr.
 Mme

Date de naissance (*information obligatoire et indispensable pour le vote électronique*)

Fonction au sein de l'établissement (*cf. liste des fonctions énumérées ci-dessus*)

Adresse Mail personnelle ou nominative professionnelle de l'électeur désigné (*obligatoire ans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par mail pour voter*)

N° Téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel de l'électeur désigné (*obligatoire dans le cas où vous souhaitez recevoir vos identifiants et code d'accès par SMS pour voter*)

Accord de l'électeur désigné pour recevoir les instruments de vote par mail ou SMS plutôt que par courrier postal Oui
 Non

Signature de l'électeur supplémentaire (*obligatoire*)

Déclarations finales et informations obligatoires

Signature du déclarant et des électeurs désignés

Le chef d'entreprise, et le cas échéant le conjoint collaborateur, le représentant légal ou le dirigeant d'entreprise ainsi que les électeurs désignés en qualité d'électeurs représentants, mandataires ou supplémentaires doivent apposer leur signature dans le cadre prévu à cet effet.

L'absence de signature entraînera la non prise en compte des informations renseignées pour le ou les électeurs concernés.

Par leur signature, le déclarant et les électeurs désignés attestent de la conformité des informations remplies les concernant et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité prévue à l'article au II de L.713-3 du code de commerce.

Signature du chef d'entreprise ou du représentant légal ou dirigeant de l'entreprise (obligatoire)

(IMPORTANT à lire attentivement) Mentions obligatoires relatives aux traitements des données à caractère personnel :

Les données personnelles recueillies dans le présent questionnaire sont intégrées dans les fichiers de la CCI des Landes et de la CCI de région de Nouvelle Aquitaine, et font l'objet par la CCI d'un traitement automatisé destiné aux opérations électorales réglementaires, notamment pour établir la liste électorale et permettre le vote des électeurs par la plate-forme de vote par Internet.

Dans le cadre de ce traitement, ces données seront communiquées aux prestataires qui assurent, pour le compte des CCI, la mise en œuvre et le fonctionnement de la plate-forme de vote par Internet ainsi que l'envoi des instruments de vote aux électeurs par voie postale ou électronique.

Certaines données personnelles des électeurs figurant sur la liste électorale et nécessaires au vote par Internet sur la plate-forme électronique ne figureront pas sur les listes électorales mises à disposition du public dans les conditions prévues au code de commerce ; il s'agit :

- de la date de naissance, qui est une donnée indispensable au moment de l'identification et de l'accès à la plateforme de vote,
- de l'adresse mail personnelle ou nominative professionnelle et numéro de téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel, ces deux dernières données étant nécessaires si vous souhaitez recevoir les instruments de vote par mail ou par SMS. Si vous opérez pour ce choix, vos instruments de vote vous seront communiqués par mail ou par SMS en lieu et place d'un courrier postal.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par le Règlement général des données personnelles du 27 avril 2016, vous pouvez accéder à vos données à caractère personnel et les faire rectifier. Toutefois, vous ne pouvez pas exercer votre droit d'opposition à leur traitement dans le cadre des opérations électorales réglementaires.

Les données personnelles recueillies, à l'exception de la date de naissance, sont également susceptibles d'être utilisées par la CCI pour vous adresser des messages d'incitation au vote par courrier, mail ou SMS. **Dans ce cas, vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'opposition à ce traitement en cochant la case ci-contre □**

Ces données serviront également à la mise à jour du fichier des entreprises de la CCI qu'elle gère conformément aux dispositions du code de commerce dans le cadre de l'exercice de ses missions (*événements, information d'offres d'accompagnement, enquêtes, etc.*). Dans ce cas, vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'opposition à ce traitement de vos données personnelles selon les conditions générales de la politique de protection des données à caractère personnel de la CCI détaillée dans sa charte sur son site web, en contactant notamment le DPO (délégué à la protection des données personnelles) à l'adresse mail suivante : sophie.grenier@landes.cci.fr

Infos Elections

Le présent questionnaire doit être retourné, dûment signé, à la CCI au plus tard le 30 avril 2021, soit par voie postale à l'aide de l'enveloppe T ci-jointe, ou par voie électronique sous format « pdf » à l'adresse mail suivante : elections2021@landes.cci.fr ou sur la plate-forme internet : <https://cci-landes-elections.magprint.fr>

Pour tout renseignement portant sur le remplissage du questionnaire ou les modalités de retour vous pouvez :

- Contacter le numéro de téléphone suivant : 05 58 05 44 66 aux horaires suivants : de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
- Envoyer un mail à l'adresse suivante : cecile.butel@landes.cci.fr ou nathalie.bats@landes.cci.fr

Vous pouvez également accéder aux informations générales de la CCI relatives à l'organisation des élections sur le site web de la CCI : www.landes.cci.fr